

FICHE D'INFORMATIONS RELATIVES AUX ARTICLES

La présente fiche d'informations relatives aux articles fournit des informations pertinentes sur les piles aux distributeurs, aux consommateurs, aux FEO et aux autres utilisateurs qui requièrent une FDS conforme au SGH. Les articles, tels que les piles, sont exemptés des critères de classification des FDS selon le SGH. Les critères du SGH ne sont pas destinés ou prévus en vue d'être utilisés pour classer les dangers physique, sanitaire et environnemental d'un article. Les piles grand public sont définies comme des dispositifs électrotechniques. La conception, la sécurité, la fabrication et la certification des piles Energizer grand public sont conformes aux normes de piles ANSI et CEI.

SECTION 1 : DOCUMENT D'INFORMATION

Nom du produit : pile Energizer

Numéro du document : 0222-Lith

Système chimique : lithium-disulfure de fer

Date de préparation : février 2022

Conçue pour être rechargée : non

Date de validité : février 2025

Préparée par : Energizer

SECTION 2 : INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

Energizer Brands, LLC
533 Maryville University Drive
St. Louis, MO 63141

Pour obtenir plus d'informations, envoyez un courriel à :
energizer@custhelp.com
www.energizer.com

SECTION 3 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ARTICLE

Description	Pile au lithium-disulfure de fer
Utilisation	Source d'alimentation portable
Marque	ENERGIZER
Désignations CEI	FR14505 et FR10G445 (IEC 60086-2 : 2021)
Tailles	AA et AAA (Commun FR6 et FR03)
Image	

SECTION 4 : CONSTRUCTION DE L'ARTICLE

REMARQUE IMPORTANTE : la pile ne doit pas être ouverte ni jetée au feu. L'exposition aux ingrédients qu'elle contient ou la combustion de ceux-ci peut être nocive.

MATÉRIAU OU INGRÉDIENT	PEL (OSHA)	TLV (ACGIH)	%/masse
Noir de carbone (N° CAS 1333-86-4)	3,5 mg/m ³ TWA	3,5 mg/m ³ TWA	0-4
1,2-diméthoxyéthane (N° CAS 110-71-4)	Aucun établi	Aucun établi	2-4
1,3-dioxolane (N° CAS 646-06-0)	Aucun établi	20 ppm TWA	5-9
Graphite (N° CAS 7782-42-5)	15 mg/m ³ TWA (poussière totale) 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable)	2 mg/m ³ TWA (fraction respirable)	0-4
Disulfure de fer (N° CAS 1309-36-0)	Aucun établi	Aucun établi	28-38
Lithium ou alliage de lithium	Aucun établi	Aucun établi	6,3-6,6/AA 5,4-5,5/AAA
Iodure de lithium	Aucun établi	Aucun établi	0,3-3
Composants inoffensifs			
Acier (fer n° CAS 65997-19-5)	Aucun établi	Aucun établi	18-22
Plastique et autre	Aucun établi	Aucun établi	Balance

* PNOR : particules non autrement contrôlées

**PNOC : particules non autrement classifiées

Les piles au lithium-disulfure de fer Energizer ne contiennent aucun mercure ajouté.

Normes applicables du secteur des piles

Normes de l'Amérique du Nord	ANSI C18.3M Part 1	ANSI C18.3 M Part 2	ANSI C18.4
Normes internationales	CEI 60086-1	CEI 60086-2	CEI 60086-4

SECTION 5 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

Ingestion : ne forcez pas la personne à vomir et ne lui donnez rien à manger ou à boire. Appelez immédiatement un médecin. Afin d'obtenir des conseils et de faire un suivi, APPELEZ L'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE NATIONALE CHARGÉE DE L'INGESTION DE PILES (202 625 3333) de jour comme de nuit.

Les instructions suivantes s'appliquent à l'exposition des composants internes.

Inhalation : le contenu d'une pile ouverte peut entraîner l'irritation des voies respiratoires.

Contact avec la peau : le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une irritation cutanée.

Contact avec les yeux : le contenu d'une pile ouverte peut entraîner une grave irritation.

SECTION 6 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie impliquant des piles au lithium, inondez la zone avec de l'eau ou appliquez un agent extincteur de classe D approprié au lithium tel que le Lith-X. L'eau n'éteindra peut-être pas les piles en combustion, mais elle refroidira les piles adjacentes et maîtrisera la propagation du feu. Les piles en combustion se consumeront d'elles-mêmes. La quasi-totalité des incendies impliquant des piles au lithium peut être maîtrisée avec de l'eau.

Cependant, le contenu de la pile va réagir avec l'eau pour produire de l'hydrogène gazeux. Dans un espace clos, l'hydrogène gazeux peut former un mélange explosif. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser des agents extincteurs. Un agent extincteur éteindra les piles au lithium en combustion.

Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes. Les piles au lithium-disulfure de fer en combustion produisent des fumées d'hydroxyde de lithium corrosives et du dioxyde de soufre.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Entreposage : entreposez dans un endroit frais, bien aéré. Les températures élevées peuvent raccourcir la durée de vie de la pile. Dans les zones où se trouvent de nombreuses piles au lithium, comme des entrepôts, les piles au lithium doivent être isolées des combustibles inutilisés.

Confinement mécanique : si l'enrobage ou le scellement de la pile dans un récipient hermétique ou étanche est nécessaire, contactez votre représentant commercial Energizer Brands, LLC pour connaître les précautions à prendre. N'obstruez pas les événements de sécurité des piles. L'encapsulation des piles ne permettra pas leur ventilation et risque de causer un éclatement à haute pression.

Manipulation : la mise en court-circuit accidentel de quelques secondes n'endommagera pas gravement la pile. Les courts-circuits prolongés déchargeront la pile, généreront une quantité importante de chaleur et peuvent entraîner l'ouverture de l'événement de sécurité. Les sources de courts-circuits incluent des piles mises pêle-mêle dans des contenants, des bijoux métalliques, des tables métallisées et des ceintures en métal utilisées pour insérer les piles dans les dispositifs. L'endommagement d'une pile au lithium peut provoquer un court-circuit interne.

Le contenu d'une pile ouverte peut, s'il est exposé à de l'eau, causer un incendie ou une explosion.

Les piles endommagées ou écrasées peuvent provoquer un incendie.

Pour souder une pièce à la pile, contactez votre représentant commercial Energizer pour connaître les précautions à prendre afin d'éviter d'endommager l'étanchéité ou de court-circuiter la pile.

Recharge : cette pile est fournie déjà chargée. Elle n'est pas conçue pour être rechargée. Sa recharge peut entraîner des fuites ou, dans certains cas, son éclatement en raison d'une pression élevée. Une recharge accidentelle peut survenir si la pile est installée à l'envers.

Étiquette : l'étiquette sert d'isolation électrique à l'enveloppe de la pile. L'endommagement de l'étiquette peut accroître le risque de court-circuit.

AVERTISSEMENT : n'installez pas la pile à l'envers, ne la rechargez pas, ne la jetez pas au feu et ne la mélangez pas avec d'autres types de piles. Elle peut exploser ou couler, entraînant des blessures corporelles. **Remplacez toutes les piles en même temps.**

SECTION 8 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Conformément à la conservation des ressources aux États-Unis et à 40 CFR Part 261 Subpart C de la loi Recovery Act (RCRA), les piles au lithium-disulfure de fer ne sont pas des déchets dangereux. Jetez-les conformément à toutes les réglementations locales, nationales ou fédérales applicables.

SECTION 9 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

En général, toutes les piles dans toutes les formes de transports (terrestres, aériens ou maritimes) doivent être emballées d'une manière sûre et responsable. Les exigences réglementaires des agences de réglementation stipulent que les piles doivent être emballées de façon à prévenir les courts-circuits et dans un « matériau extérieur résistant » empêchant un éventuel déversement du contenu. Tous les emballages créés pour les piles au lithium Energizer ont été conçus en conformité avec ces exigences réglementaires.

Les piles au lithium-disulfure de fer Energizer ne sont pas classées comme des marchandises dangereuses. Elles sont conformes aux normes des dispositions particulières citées ci-dessous (elles sont dûment emballées et étiquetées, contiennent moins d'un gramme de lithium et ont passé les tests définis dans la section de règlement type de l'ONU 38.3).




Organe de contrôle	Dispositions particulières
ADR	188, 230, 310, 636, 656
IMDG	188, 230, 310, 957
UN	UN 3090, UN 3091
US DOT	422, A54
IATA 63 rd Edition, ICAO	Instructions d'emballage 968 – 970

La société Energizer est enregistrée auprès de CHEMTEL. En cas d'incident pendant le transport, appelez le 1 800 526 4727 (Amérique du Nord) ou le 1 314 985 1511 (international).

Fiche d'informations relatives aux articles

Vous trouverez ci-dessous un tableau des étiquettes internationales relatives au lithium récapitulant les exigences internationales en matière d'étiquetage.

Tableau récapitulatif des étiquettes

Mode de transport	Teneur en Li	Quantité pondérée nette des batteries par paquet	Type de pile			
AÉRIEN	de 0,3 g à ≤ 1 g/pile de 0,3 g à < 2 g/batterie	≤ 2,5 kg	L91, L92, L522	OUI	OUI	OUI
	≤ 0,3 g/pile	≤ 2,5 kg	Toutes les piles au lithium et 2L76	NON	OUI	OUI
	≤ 0,3 g/pile	> 2,5 kg	Toutes les piles au lithium et 2L76	OUI	OUI	OUI
Terrestre/ maritime uniquement	Tout	Tout	Tout	NON	OUI	OUI

SECTION 10 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

10A Pile

- SARA/TITLE III** : en tant qu'article, cette pile et son contenu ne sont pas sujets aux exigences de l'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act.
- USA EPA Mercury Containing and Rechargeable Battery Management Act de 1996** : pas de mercure ajouté.
- Directive n° 2013/56/UE modifiant la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles** : les piles Energizer sont conformes à tous les aspects de la directive.

10B Généralités

- CPSIA 2008** : exempt.
- US CPSC FHSA (16 CFR 1500)** : non applicable, car les piles sont définies en tant qu'articles.
- USA EPA TSCA (40 CFR 707.20)** : non applicable, car les piles sont définies en tant qu'articles.
- USA EPA RCRA (40 CFR 261)** : Considérées comme des déchets non dangereux conformément aux tests d'inflammabilité, de corrosion, réactifs ou de toxicité.
- California Prop 65** : aucune mise en garde n'est requise.
- Étiquette DTSC Perchlorate** : aucune mise en garde n'est requise.
- SVHC du règlement européen REACH** : 1,2-dimethoxyethane (DME) est présent avec une concentration supérieure à 0,01 % m/m

10C Définitions d'article

- Section 1910.1200(c) de la norme sur la communication des dangers de l'OSHA.**

SECTION 11 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE SGH

Aucun

Glossaire d'acronymes

- [ANSI](#) : American National Standards Institute (Institut de normalisation américain)
[CPSC](#) : Consumer Product Safety Commission (Commission de sécurité des produits de grande consommation)
[CPSIA](#) : Consumer Product Safety Improvement Act (loi sur l'amélioration de la sécurité des produits de consommation)
[DTSC](#) : Department of Toxic Substances Control (Ministère du contrôle des substances toxiques)
[EPA](#) : Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement)
[FHSA](#) : Federal Hazardous Substances Act (loi fédérale sur les substances dangereuses)
[SGH](#) : Système général harmonisé de communication des dangers
[CEI](#) : Commission électrotechnique internationale
[OSHA](#) : Occupational Safety and Health Administration (Administration sur la sécurité du travail et de la santé humaine)
[RCRA](#) : Resource Conservation and Recovery Act (loi sur la conservation et la remise en état des ressources)
[FDS](#) : Fiche de données de sécurité
[SVHC](#) : Substances of Very high Concern (substances extrêmement préoccupantes)
[TSCA](#) : Toxic Substances Control Act (loi relative au contrôle des substances toxiques)

Energizer a préparé ces fiches d'informations relatives aux articles (protégées par le droit d'auteur) afin de fournir des informations sur les différents systèmes de piles Eveready/Energizer. Les piles sont des articles tels que définis par le SGH, et exemptés des critères de classification de ce dernier (section 1.3.2.1.1 du SGH). Les informations et recommandations énoncées ici sont données de bonne foi, à titre indicatif uniquement et sont jugées exactes à la date de leur préparation. Toutefois, ENERGIZER BRANDS, LLC NE FAIT AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À CES INFORMATIONS ET NIE TOUTE RESPONSABILITÉ DE S'Y FIER.